



Groupe Chiroptères d'Indre et Loire



Noctule commune *Nyctalus noctula*

Directive Habitats Faune Flore : Annexe IV
Protection Nationale (Arrêté du 23 avril 2007)
Liste rouge Française : Quasi menacée
Liste rouge régionale : ?

Description

La Noctule commune est l'une des plus grandes chauve-souris d'Europe, son envergure atteint les 45 cm pour un corps de 8 cm. Son pelage est uni, roux avec des effets dorés. Ces oreilles sont larges à la base et arrondies au sommet. Son museau est plutôt pointu de couleur brun foncé. Les Noctules dégagent une forte odeur musquée, caractéristique mais qui n'est pas désagréable.

Ecologie :

Comme toutes les Noctules, c'est une espèce de haut vol : elle chasse en haute altitude (entre 15 et 40 m de hauteur). Cette habitude lui permet d'exploiter un nombre impressionnant de milieux, même si elle apprécie davantage les étendues d'eau, les forêts et les lumières des villes. Son territoire s'étend sur un rayon de 10 km. Il n'est pas rare de voir cette chauve-souris se nourrir en groupe. Très opportuniste, son régime alimentaire est très diversifié en fonction de la saison et du milieu choisi.

Hibernation

La Noctule commune hiberne dans les cavités arboricoles (en ville ou en forêt), mais aussi dans les disjointements du milieu bâti (pont, château et immeubles).

Reproduction

Comme pour l'hibernation, les colonies de reproduction sont observées dans les arbres creux ou dans les combles de bâtiments.

Conservation

La Noctule commune, comme son nom l'indique, est une espèce que l'on retrouve assez souvent malgré quelques disparités sur le territoire français.

En Indre et Loire, les soirées acoustiques réalisées durant la belle saison nous permettent d'affirmer sa présence. Les études doivent être approfondies pour mieux connaître son abondance et sa répartition géographique en Touraine.

